



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Téléphone →
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
Claire Coasne : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



+3.5% pour le point d'indice... Sérieusement ?

Une seule urgence :

Augmenter les salaires et appliquer immédiatement aux AESH la revalorisation du SMIC du 1er janvier et du 1er mai 2022 !

**+3.5% d'augmentation du point d'indice...
les fonctionnaires vont continuer de subir l'inflation !**

Une hausse de 3,5% de la valeur du point d'indice vient d'être annoncée.

Pour qui nous prend t-on ?

Pour rappel, l'inflation est de 5,5% sur seulement 1 an et estimée à 7% en fin d'année par l'INSEE !

Alors qu'il faudrait 25%, pour compenser les pertes subies depuis 2000, ces annonces sont une nouvelle provocation...

→ 25 % de perte de pouvoir d'achat !

→ 8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron !

→ 5,2 % d'inflation en année glissante de mai 2021 à mai 2022 !

La proposition du Gouvernement et du ministre Stanislas Guerini est donc de 3,5% ... largement en deçà des attentes et des besoins !

Inacceptable !

FO revendique une **augmentation immédiate** du point d'indice **au moins égale à l'inflation réelle au 1er juillet** et une **revalorisation de 25 %**.

25 %, c'est ce que nous avons perdu depuis l'année 2000 en raison de la désindexation des salaires des fonctionnaires sur les prix puis du blocage des salaires à partir de 2010.

Après ces annonces inacceptables, l'heure est la préparation du rapport de force pour exiger notre dû : la compensation des pertes subies depuis 2000 !

Depuis le protocole relatif aux **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**, l'augmentation des salaires dans la Fonction publique s'envisage "**au regard des principaux indicateurs macroéconomiques (taux d'inflation, croissance du PIB, évolution des salaires...)**".

Les points de suspension dans les parenthèses permettent aux gouvernements d'ajouter à leur guise toutes les indicateurs macroéconomiques (endettement de l'État, nombre de chômeurs, situation de la Bourse...) leur permettant de justifier le blocage des salaires **et ils ne s'en sont pas privés depuis 2016 !**

L'indexation des salaires sur les prix est le seul moyen de ne pas perdre du pouvoir d'achat, FO revendique qu'elle doit être rétablie !

De l'argent, il y en a, il n'y en a même jamais eu autant !

Le journal patronal, Les Échos, annonçait le 18 mars dernier :
« **Les géants du CAC 40 ont dégagé des profits record de près de 160 milliards d'euros en 2021** »

La sortie de crise a été porteuse pour les champions français de la cote. Le CAC 40 a établi un nouveau record d'activité et de profits en 2021, dépassant de plus de 60 % son précédent pic de 2007.

Luxe, industrie, matières premières ou encore médias : tous les moteurs de l'indice parisien ont contribué à ces résultats extraordinaires.

Historique. (...) les sociétés du CAC 40 ont réalisé en 2021 des profits record. Les champions français de la cote ont dégagé un résultat net part du groupe de près de 160 milliards d'euros, soit quatre fois plus qu'en 2020, année marquée par la pandémie de Coronavirus. (...) le millésime 2021 reste hors normes (...) Le précédent record, datant de 2007, est largement battu. À l'époque, le CAC 40 dans son ensemble avait réalisé près de 100 milliards d'euros de bénéfices.

Lien vers communiqué FO FGF → <https://bit.ly/3AczcVT>

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42

91snudifo@gmail.com

www.snudifo91.fr

lien pour adhésion 2022 en ligne ici --> <https://bit.ly/33NOvX4>